



HAL
open science

Le Tarn : un concentré des grands enjeux de l'aménagement de la France du XXIème siècle (Synthèse). Étude réalisée pour le compte du Conseil départemental du Tarn

Thibault Courcelle, Ygal Fijalkow, Frédéric Martorell, François Taulelle, Mathieu Vidal

► To cite this version:

Thibault Courcelle, Ygal Fijalkow, Frédéric Martorell, François Taulelle, Mathieu Vidal. Le Tarn : un concentré des grands enjeux de l'aménagement de la France du XXIème siècle (Synthèse). Étude réalisée pour le compte du Conseil départemental du Tarn. INU Champollion. 2013, 20p. <hal-04855417>

HAL Id: hal-04855417

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-04855417v1>

Submitted on 24 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Le Tarn : un concentré des grands enjeux de l'aménagement de la France du XXIème siècle

Synthèse¹ réalisée dans le cadre de la Convention 2012-2013
entre le Conseil général du Tarn & la filière de géographie du Centre universitaire

par

Thibault Courcelle, post-doctorant en géographie,
Ygal Fijalkow, maître de conférences en sociologie,
Frédéric Martorell, doctorant en géographie,
François Taulelle, professeur de géographie,
Mathieu Vidal, maître de conférences en géographie,

membres de l'axe de recherche PPES du Centre universitaire Jean-François Champollion.

Sommaire :

Introduction.....	2
1.Un territoire qui a tendance à se déséquilibrer : une lecture des dynamiques territoriales.....	2
1.1. <i>La frange ouest du département</i>	2
1.2. <i>Les deux villes moyennes d'Albi et de Castres</i>	3
1.3. <i>Les anciens bassins industriels</i>	4
1.4. <i>Un vaste espace rural au nord et à l'est du département</i>	4
2.Un territoire attractif ...mais dont l'attractivité est sélective	6
2.1. <i>Les caractéristiques sociales des couronnes périurbaines en développement</i>	6
2.2. <i>Une offre d'enseignement supérieur limitant les départs, mais concentrée</i>	7
2.3. <i>Des territoires partagés entre un manque d'attractivité et une attractivité saisonnière</i>	7
3.Des disparités territoriales de plus en plus marquées.....	8
3.1. <i>Des zones au vieillissement certain</i>	8
3.2. <i>Les familles monoparentales et les bénéficiaires de l'API</i>	10
3.3. <i>Un creusement territorialisé des disparités sociales</i>	12
4.Quels défis, quels enjeux à relever pour le Tarn ?.....	16
4.1. <i>Une armature urbaine à consolider</i>	16
4.2. <i>La prise en compte de la polarisation toulousaine</i>	16
4.3. <i>Une concurrence possible des usages</i>	16
4.4. <i>Le vieillissement ne doit pas être un enfermement territorial</i>	16
4.5. <i>Un accompagnement incontournable de populations fragilisées</i>	17
4.6. <i>Une adaptation indispensable de l'offre de santé</i>	18
4.7. <i>Une nécessaire revitalisation industrielle ?</i>	19
Conclusion.....	20

¹ Ce texte est une synthèse d'un atelier statistique réalisé par les étudiants du Master ADEN et coordonné par les M2 Développement des Territoires Numériques, sous la direction de leurs enseignants (S.Balti, F.Martorell & M.Vidal).

Introduction

Le département du Tarn est en croissance démographique : il est passé de 342.723 habitants en 1990 à 374.018 en 2009. Cette croissance est liée au solde migratoire positif, alors que le solde naturel est négatif. Département attractif, il présente un concentré des grands enjeux d'aménagement du territoire qui se posent à l'échelle du territoire national.

Parmi ces enjeux et leurs conséquences pour les aménageurs locaux, citons par exemple :

- le vieillissement : comment faire face à l'importance grandissante de la tranche d'âge des plus de 75 ans, des souhaits résidentiels de ces populations dont l'espérance de vie grandit ? Quelle offre proposer à des adultes dépendants ? Comment prendre en charge des parties du territoire fortement touchées par cette question du vieillissement ?
- l'attractivité : comment intégrer l'attractivité du territoire tarnais pour qu'elle ne soit pas seulement résidentielle en lien avec Toulouse et déséquilibre ainsi la structure du département ?
- le maintien d'activités : dans un contexte de désindustrialisation rapide à l'échelle nationale, comment assurer le maintien de ce qui existe tout en revoyant les espaces traités par les politiques de reconversion industrielle conduites il y a maintenant plus de 30 ans ?
- le tourisme ; carte maîtresse du département, le Tarn attend beaucoup de cette ressource liée à l'économie résidentielle, le classement UNESCO ne faisant qu'amplifier cette dynamique. Mais dans certaines parties du territoire, est-ce vraiment la panacée, par exemple pour des espaces ruraux en retrait des dynamiques démographiques ?
- les mobilités ; comment passer d'une structuration en grande partie liée à l'axe Albi-Toulouse à un maillage beaucoup plus fort de la carte départementale ? Comment faire des mobilités un outil de solidarité territoriale et sociale ?
- la métropolisation ; comment juguler les effets de la trop forte métropolisation toulousaine ? Quelle place pour une armature urbaine faite de villes petites et moyennes ?

Cet ensemble de question pose l'enjeu global de la lutte à l'échelle du département contre des mouvements de fracture territoriale et sociale.

1. Un territoire lié qui a tendance à se déséquilibrer : une lecture des dynamiques territoriales

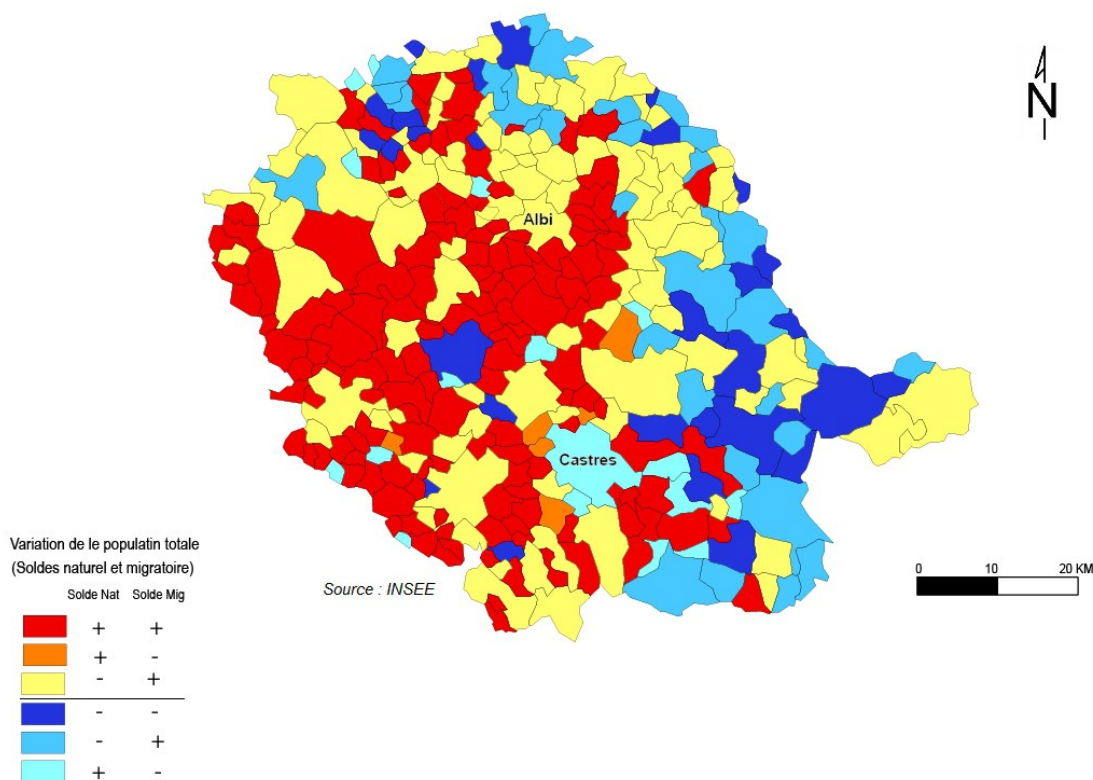
Le retour de la croissance démographique dans le département, portée par l'attractivité migratoire dont la dynamique actuelle compense encore le vieillissement de la population, ne s'exerce pas de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. Si l'historique opposition entre le nord et le sud du département persiste, celle-ci est éclipsée depuis la fin des années 1990 par l'accélération de la métropolisation de l'ouest du département. Quatre grands espaces se dessinent désormais :

1.1. La frange ouest du département

La frange ouest du département a connu les plus forts taux d'évolution de la population grâce à une attractivité migratoire importante des jeunes ménages venus de l'agglomération toulousaine qui, en quelques années, a redressé un mouvement naturel en voie de déséquilibre. Si la mise en service progressive de l'A68 n'a pas déclenché en tant que telle cette dynamique, elle l'a incontestablement accélérée canalisant un mouvement d'étalement urbain qui s'exerce en tache d'huile aux portes du Tarn puis se focalise en barreau de part et d'autre de l'autoroute. Cette croissance a profité d'abord aux petites villes qui ponctuaient la

vallée du Tarn le long de l'itinéraire routier historique (Saint-Sulpice en premier lieu, Rabastens, Lisle-Sur-Tarn, Gaillac). Longtemps endormies sur leur rôle de pôle rural secondaire de services, elles ont dû en quelques années absorber une population plus jeune, plus "urbaine" avec des exigences de services et d'équipements nouveaux. Cette dynamique s'est diffusée progressivement sur les petites communes rurales situées à moins de dix minutes d'un échangeur autoroutier. Portées par leurs aménités rurales à proximité relative de la métropole (en voiture individuelle), ces communes ont attiré des ménages en quête d'accession à la propriété en maison individuelle neuve. La périurbanisation, déjà en germe au début des années 1990, s'est fortement accélérée à la faveur d'un foncier disponible et peu contraint. Les politiques publiques du logement (Prêt à Taux Zéro), le contexte économique favorable des années 1998-2007 (baisse des taux d'intérêt et du chômage, cycle haussier de l'immobilier) et l'expansion de la métropole toulousaine ont aussi contribué au développement rapide de certaines communes (Parisot, Giroussens, Saint-Lieux-les-Lavaur etc.) ce qui a eu pour corollaire une forte hausse des mobilités pendulaires effectuées à près de 95% en voiture individuelle en l'absence d'une offre alternative et adaptée de transports en commun.

SYNTHESE DES SOLDES NATUREL ET MIGRATOIRE DANS LE TARN DE 1999-2009

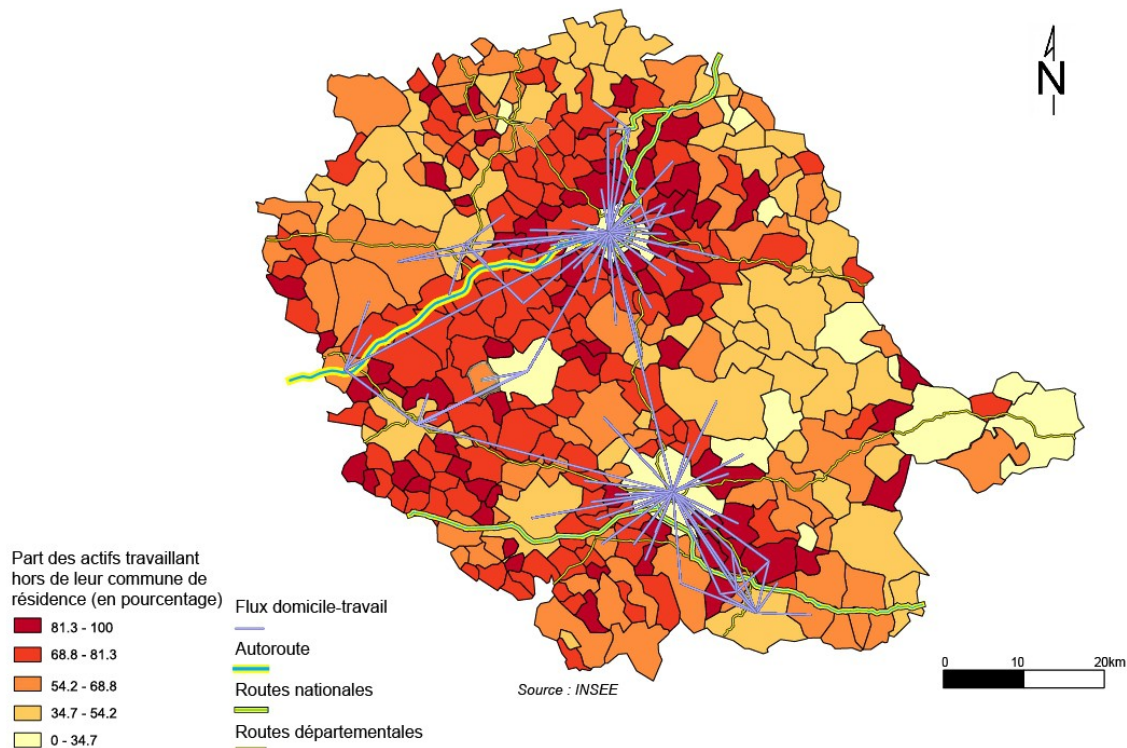


1.2. Les deux villes moyennes d'Albi et de Castres

Ces intercommunalités voient leurs trajectoires progressivement s'écarter au cours des années 2000. En apparence, les dynamiques d'évolution des deux aires urbaines semblent identiques avec une progression de la population de +1,2% par an pour l'agglomération albigeoise et de +1% par an pour celle de Castres. Mais si l'agglomération albigeoise maintient peu ou prou son rang national (90ème aire urbaine de France en 1999; 91ème en 2008), l'aire urbaine castraise décroche passant du 116ème au 121ème rang. D'autre part, la croissance de l'aire urbaine castraise dans son ensemble se fait au détriment de sa ville-centre qui continue de perdre de la population depuis le milieu des années 1970 à cause d'une absence d'attractivité. La progression démographique est portée par un mouvement d'étalement urbain

principalement axé sur les franges ouest de l'agglomération en direction de Puylaurens et de Revel. A l'inverse, la ville préfecture, après 25 ans de fragile stabilité de sa population, a retrouvé la croissance au cours des années 2000 (46 300 habitants en 1999 puis 48 560 en 2009) alors que sa périphérie bénéficiait aussi d'une accélération de l'étalement urbain particulièrement sur son axe est-ouest (Cunac, Cambon, Lagrave etc.). Ces deux agglomérations doivent désormais aller chercher encore plus loin dans leur espace périphérique les actifs polarisant ainsi un peu plus les mobilités pendulaires.

LES MIGRATIONS PENDULAIRES EN 2010 (TARN)



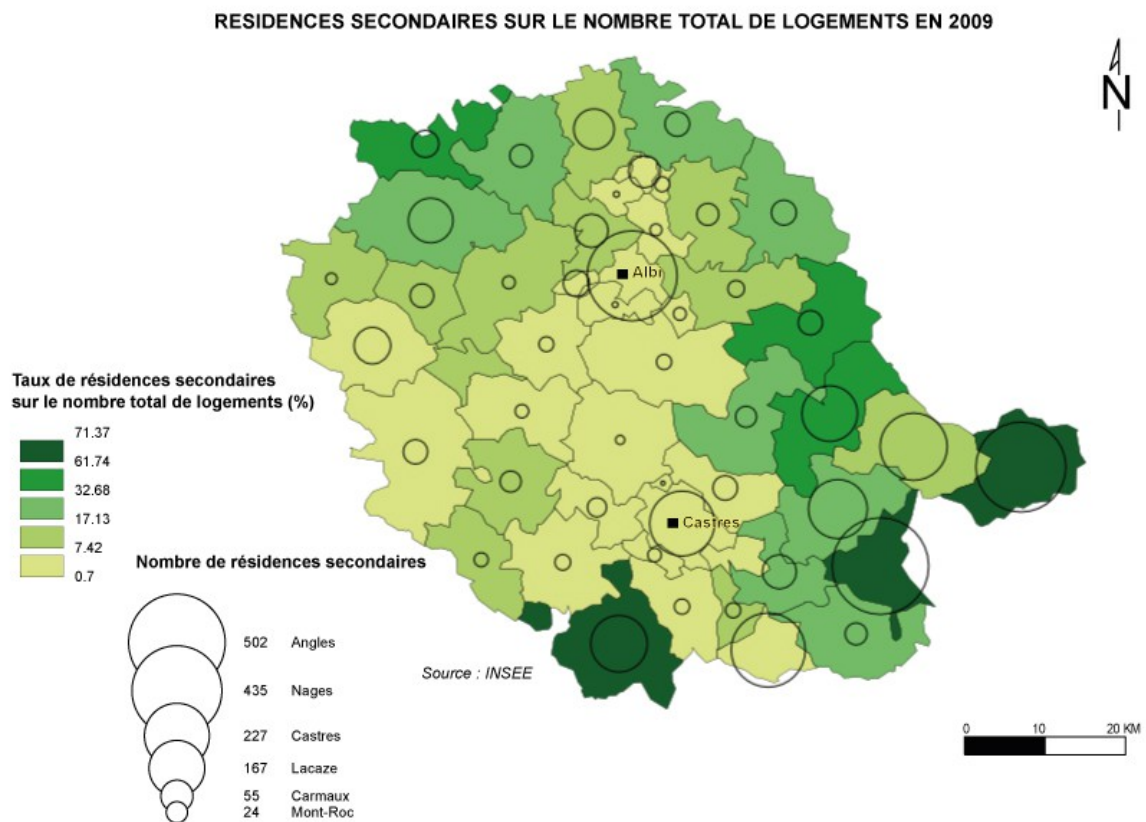
1.3. Les anciens bassins industriels

Ces territoires peinent à accrocher le wagon de la croissance. Marqués par un vieillissement prononcé de la population, ils ont bénéficié de politiques de reconversion qui n'ont pas réussi à proposer un nouveau système économique susceptible d'attirer des jeunes actifs. Ainsi Graulhet, malgré son positionnement dans cet ouest tarnais dynamique, est resté en marge de la croissance métropolitaine au profit de Gaillac qui lui a ravi le titre de troisième ville du département en 2007. L'absence de lycée, de desserte SNCF et d'échangeur autoroutier à moins de dix minutes ont pesé sur son attractivité. Le Carmausin a cependant réussi à stabiliser sa population en captant une partie de l'étalement résidentiel albigeois, ce qui n'est pas le cas du Mazamétain situé à l'opposé de la dynamique périurbaine castraise.

1.4. Un vaste espace rural au nord et à l'est du département

Cet espace se prolonge sur les marges aveyronnaises et l'arrière-pays héraultais. Il est caractérisé par un vieillissement marqué de sa population et une prépondérance de l'activité agricole tournée vers l'élevage, très dépendante des aides européennes. Eloigné des principaux pôles d'emploi, peu équipé, cet espace peine à bénéficier des miettes de l'attractivité

résidentielle en dehors de quelques pôles structurants secondaires (Alban, Lacaune, Cordes-sur-Ciel). Le parc de logement est ancien, peu renouvelé et le taux élevé de résidences secondaires masque souvent une vacance importante (phénomène des "volets clos").

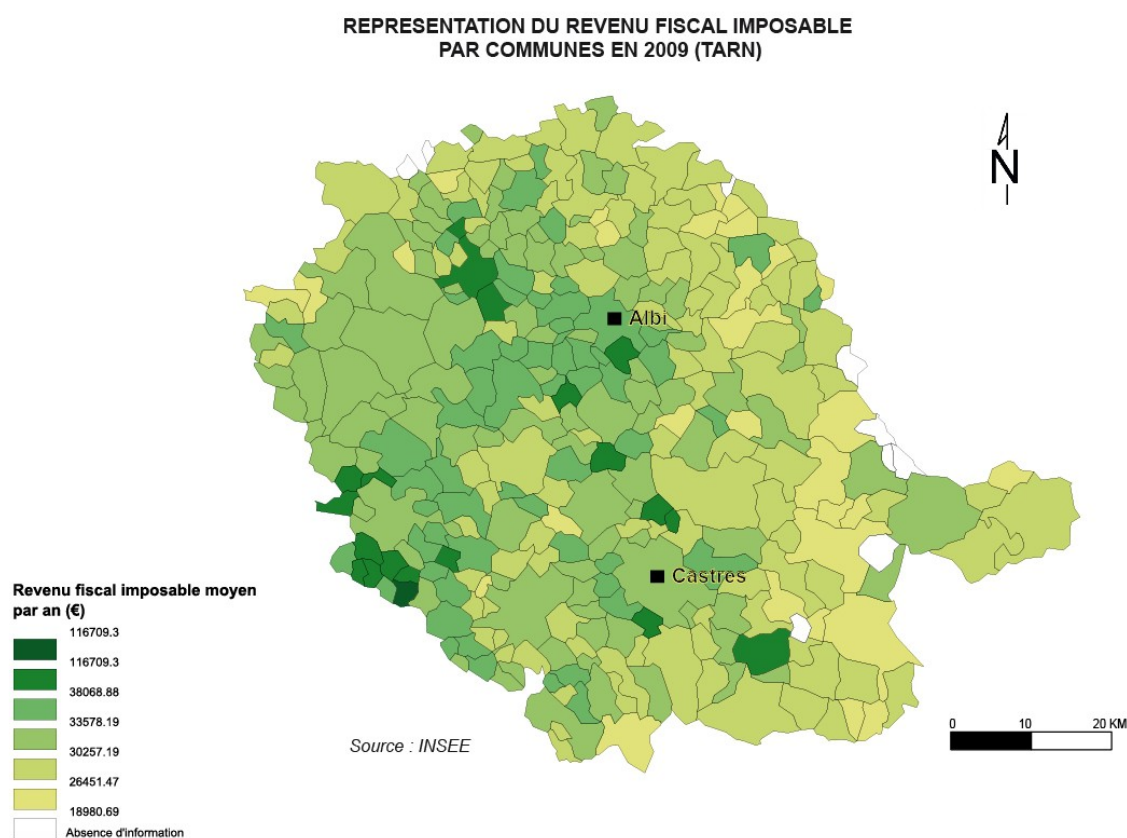


2. Un territoire attractif ...mais dont l'attractivité est sélective

Comme nous venons de l'écrire, le territoire tarnais enregistre une croissance de la population qu'il faut rapporter à l'afflux de nouveaux habitants. Cette attractivité résidentielle permet au Tarn d'obtenir une variation annuelle moyenne de l'ordre de +0.9% de 1999 à 2009 et de compenser ainsi un solde naturel déficitaire. Cette attractivité connaît des évolutions différenciées et n'est pas homogène dans l'ensemble du territoire.

2.1. Les caractéristiques sociales des couronnes périurbaines en développement

La répartition spatiale des revenus des ménages illustre parfaitement l'emboîtement et le déséquilibre progressif entre ces espaces. Les espaces soumis à étalement urbain ont attiré des ménages actifs salariés à plus fort pouvoir d'achat (ouest, périphérie des villes moyennes) mais présentent toutefois un dégradé lié à la sélectivité des marchés fonciers : les cadres accèdent plus facilement à la proximité des pôles d'emploi et de services alors que les employés et les ouvriers doivent s'éloigner pour trouver du foncier financièrement plus accessible. A l'inverse, les petites retraites agricoles et le faible taux d'emploi pèsent lourdement sur les revenus moyens dès lors que l'on s'éloigne des pôles urbains vers l'est et le nord du département.



Dans les parties les plus attractives, les nouveaux arrivants sont majoritairement de jeunes ménages (25 à 39 ans) actifs qui sont parents d'un ou plusieurs enfants. Il s'agit en majorité de cadres et d'artisans, puis de commerçants et de professions intermédiaires. Les ouvriers et les retraités sont moins nombreux, tout comme les élèves et étudiants âgés de 18 à 24 ans. Pour

les ouvriers et les retraités, qui sont fortement représentés à l'échelle du département, les effets du déficit d'attractivité restent limités.

2.2. Une offre d'enseignement supérieur limitant les départs, mais concentrée

Pour les étudiants, la question est plus critique : l'offre d'enseignement supérieur freine indiscutablement leur défection vers d'autres départements, mais n'attire pas suffisamment d'étudiants d'autres départements pour compenser le déficit existant. Cette population qui est par définition très mobile est aussi exigeante en termes de cadre de vie, de sociabilité, d'activités culturelles et festives. Le phénomène n'est pas propre au département du Tarn puisqu'entre 18 et 24 ans les trois quarts des étudiants de France métropolitaine se concentrent dans les grandes villes. L'offre principale est localisée à Albi, avec un pôle secondaire à Castres (école d'ingénieurs et IUT) ; les filières courtes sont davantage dispersées dans le territoire, étant présentes dans les lycées.

2.3. Des territoires partagés entre un manque d'attractivité et une attractivité saisonnière

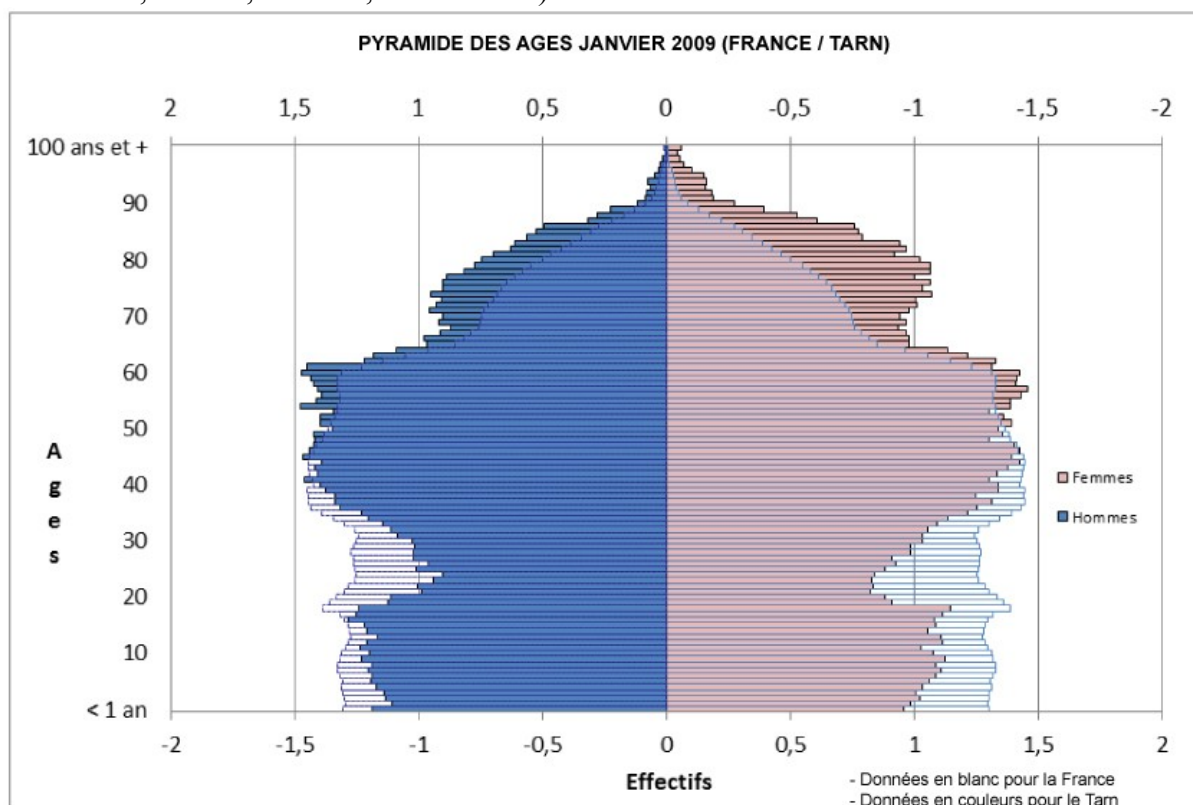
Parmi les grandes communes du département, les moins attractives restent Graulhet et dans une moindre mesure Mazamet. On pourrait étendre ce constat du manque d'attractivité à d'autres territoires plus ruraux mais ce serait négliger qu'ils attirent tout de même des populations qui viennent s'y installer pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. La localisation d'un taux élevé de résidences secondaires dans la zone du Parc naturel du haut Languedoc, dans l'arrière-pays cordais et à l'extrémité nord-ouest de la forêt de Grésigne montre combien ces territoires séduisent des populations qui choisissent d'y posséder une habitation. Leur présence représente parfois une part importante de l'habitat des petits villages. A Nages ou Anglès par exemple, on dénombre jusqu'à 7 logements sur 10. Ce constat est important quand on sait qu'être propriétaire s'accompagne généralement d'une propension à vouloir s'installer longuement sur un territoire, même si ce n'est que quelques week-ends, quelques semaines ou quelques mois dans l'année. A l'inverse, cela pose des questions quant à la problématique de logements clos durant une grande partie de l'année ainsi qu'à la raréfaction de l'offre immobilière pour les populations originaires de ces espaces.

A un autre niveau, il convient également de s'interroger sur les mobilités des populations précaires qui s'installent dans les zones rurales faiblement attractives pour y trouver un logement à un prix peu élevé et un cadre de vie qu'elles supposent plus adapté. Si l'installation des plus fragiles en périphérie rurale des villes moyennes est encore diffuse et statistiquement peu visible, l'accueil par les collectivités concernées pourrait bien constituer un enjeu important dans les années qui viennent.

3. Des disparités territoriales de plus en plus marquées

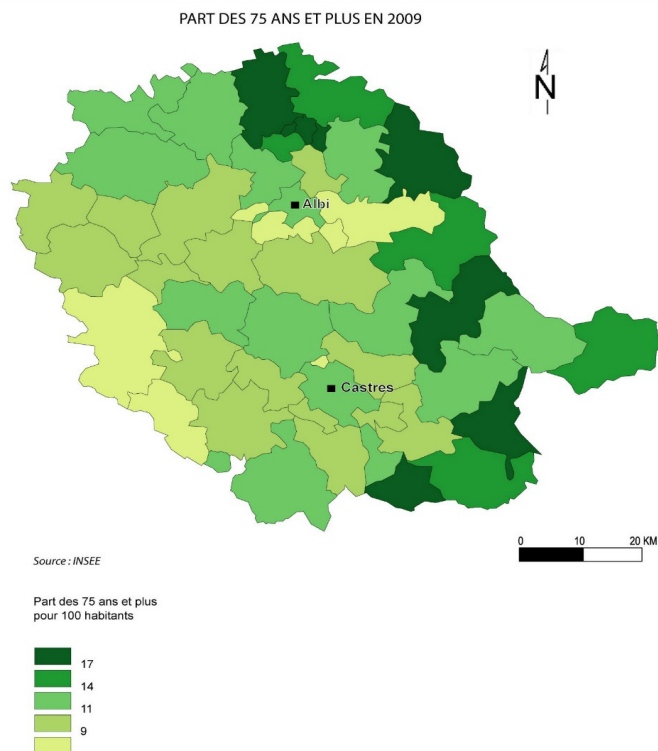
3.1. Des zones au vieillissement certain

La pyramide des âges du département laisse entrevoir des différences importantes avec les populations de la Région ou de la France. En effet, il y a dans le Tarn à la fois une surreprésentation des populations les plus âgées (+ de 65 ans) et une sous-représentation des jeunes et jeunes actifs (15 - 35 ans). Le vieillissement de la population est indéniable, mais les projections montrent qu'avec les données actuelles (relatives à la fécondité, à la mortalité et aux flux migratoires), le Tarn compterait certes 30% de plus de 65 ans en 2040, mais connaîtrait tout de même l'un des vieillissements les moins rapides de métropole (seule la Haute-Garonne, en Midi-Pyrénées, subirait un vieillissement moins rapide) (source : Regard sur le Tarn, INSEE, n°30-81, février 2013).

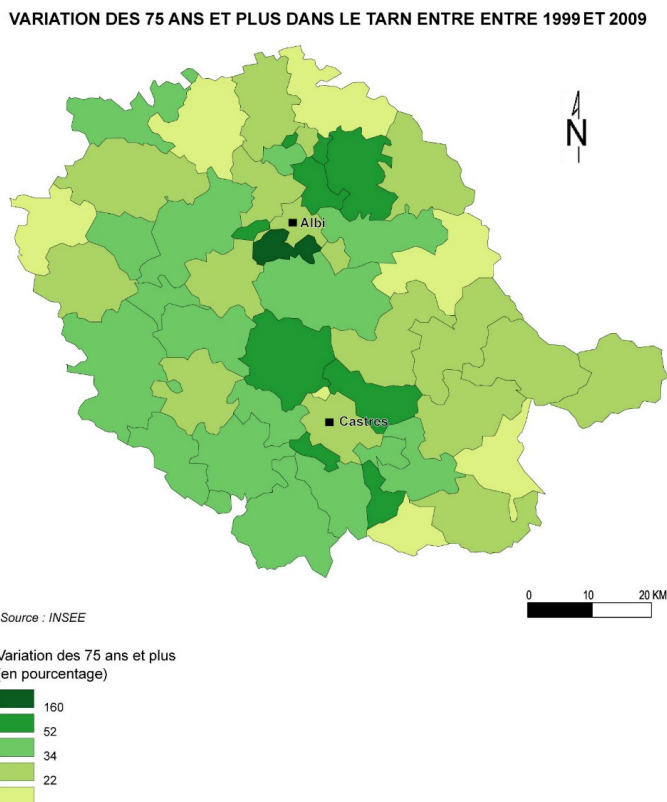


Source : INSEE

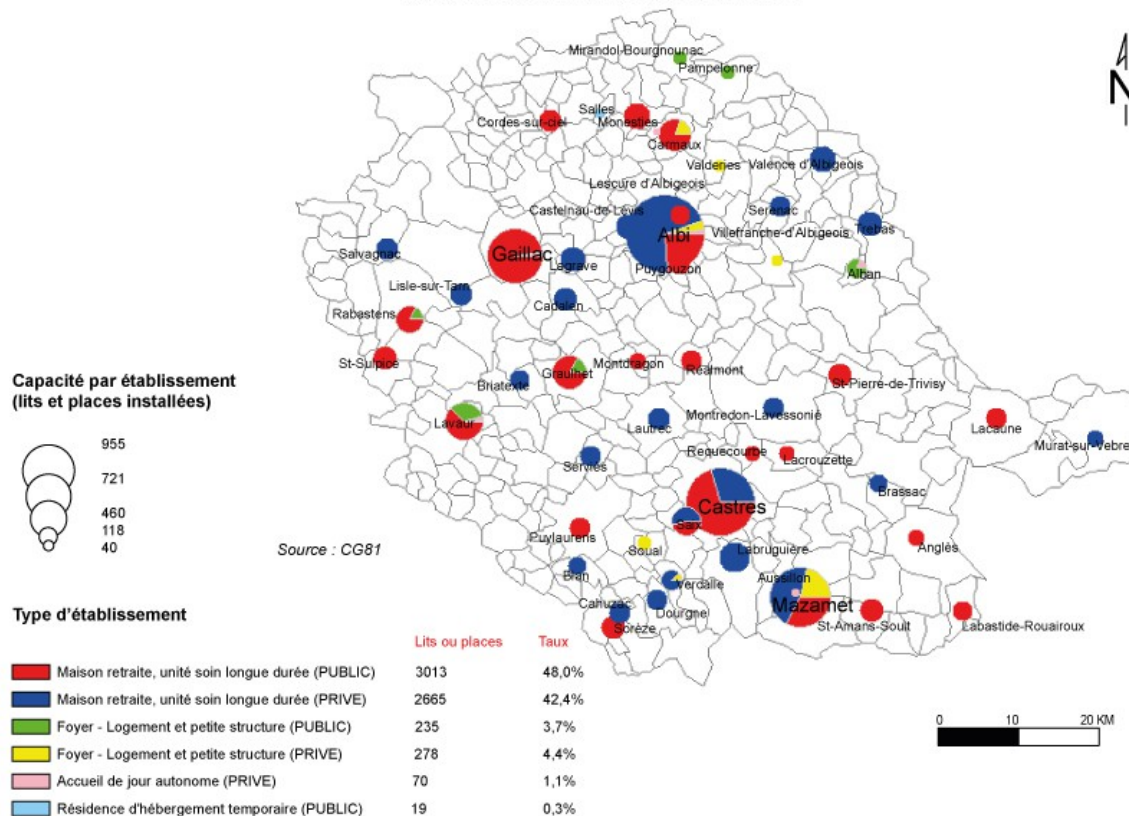
Au delà de ce constat, certaines portions du territoire départemental sont davantage touchées que d'autres par l'évolution de la structure de la population. Par exemple, la part des "75 ans et plus" est particulièrement forte dans les cantons des marges est du département, à la fois rurales et montagneuses. Mais dans le même temps, l'étude de l'évolution de la variation de cette catégorie d'âge indique que ce sont les cantons périphériques à la préfecture (nord est et sud ouest d'Albi) et à la sous-préfecture (nord et sud de Castres) qui ont connu les plus forts vieillissements entre 1999 et 2009. Ainsi, les cantons des marges, déjà âgés le restent, et d'autres, périphériques aux territoires plus actifs, vieillissent plus rapidement que l'ensemble du département.



Ces différents éléments ont évidemment des conséquences sur les services et équipements de santé à mettre en place ainsi que sur la répartition géographique des aides (démographie médicale, transports et services de proximité, adaptation des logements, APA, etc).



ACCUEIL DES PERSONNES AGEES 2012



3.2. Les familles monoparentales et les bénéficiaires de l'API

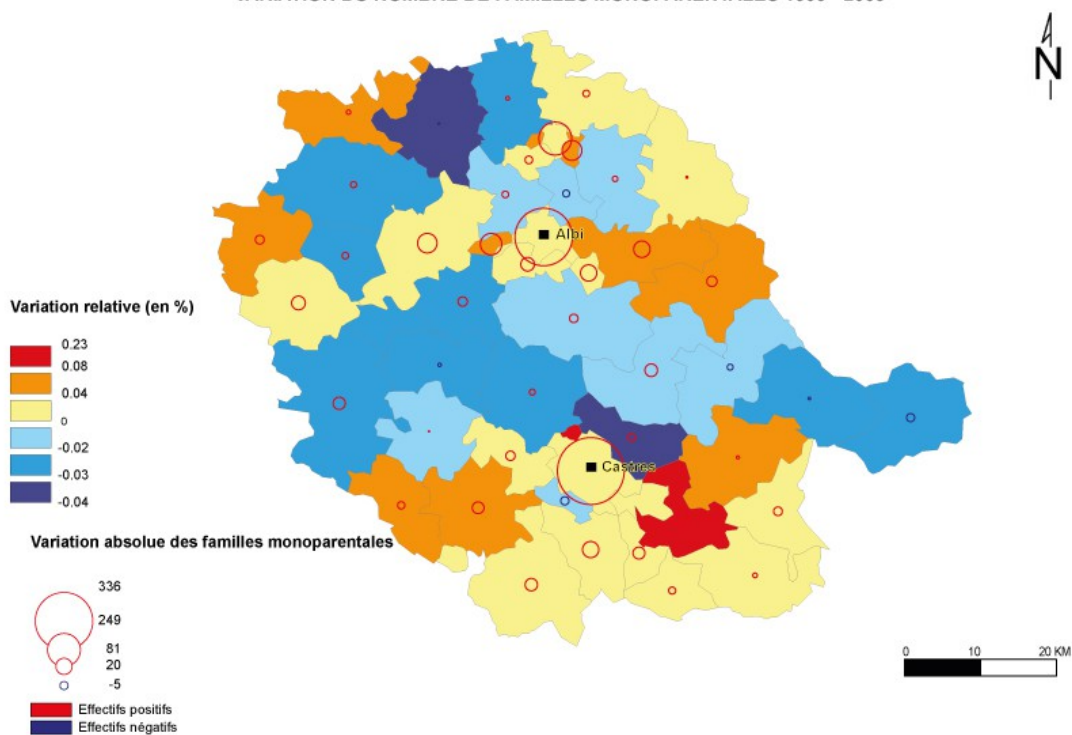
Les cartes de la répartition et de la variation des familles monoparentales sont intéressantes en ce sens qu'elles démontrent le poids des deux principales villes (en valeurs brutes). La proportion (pour 1000 familles) est cependant plus importante à Castres qu'à Albi, qui fait partie d'un second niveau de communes, au même titre que les cantons de Mazamet et Brassac, ou encore Alban et Dourgne. A l'inverse, les familles monoparentales sont peu présentes dans la partie centrale du département ainsi qu'au nord de celui-ci.

Entre 1999 et 2009, leur variation a été faible, mais ce sont globalement les mêmes zones qui ont connu des variations positives (le record allant au canton de Mazamet nord-est).

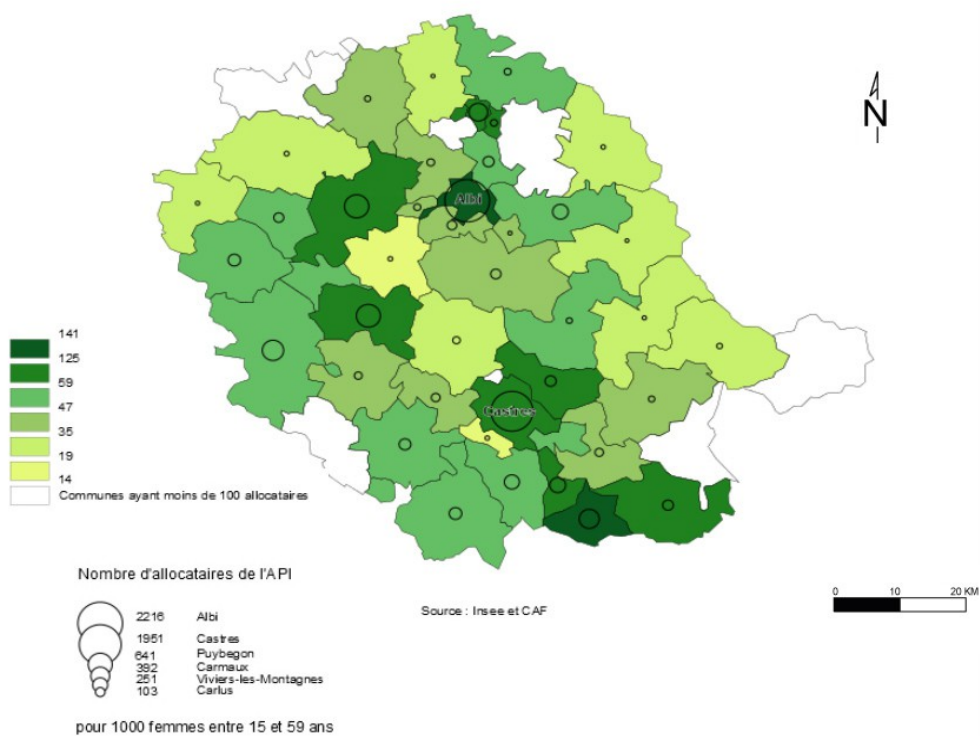
Derrière cet indicateur des familles monoparentales se cache évidemment la problématique relative aux femmes seules (puisque celles-ci constituent la très grande majorité des familles monoparentales).

Dans le même ordre d'idées, un lien quasi-direct peut être fait avec les bénéficiaires de l'aide « Parent isolé » (API), très majoritairement concentrés dans une partie du tissu urbain départemental, à savoir dans les cantons de Castres, Mazamet, Roquecourbe, Saint-Amans-Soult, ainsi qu'à Albi (centre et est), Carmaux nord, Gaillac et Graulhet.

VARIATION DU NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES 1999 - 2009



BENEFICIAIRES DE L'API DANS LE TARN (CANTONS) EN 2010



3.3. Un creusement territorialisé des disparités sociales

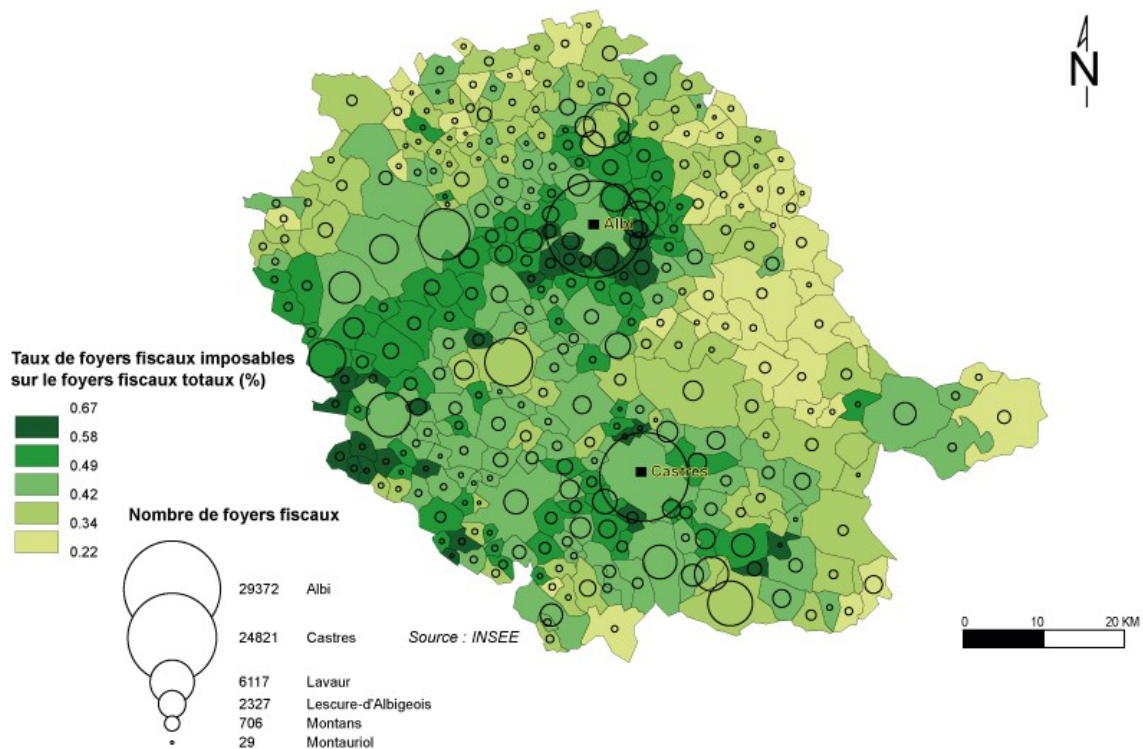
Les disparités sociales et la précarité font partie des facteurs essentiels pour mesurer la cohésion territoriale, soit “la capacité à concilier diversité des territoires et réduction des inégalités entre citoyens liées à l’espace” (Observatoire des territoires, DATAR). Plusieurs indicateurs comme le revenu moyen, le nombre de foyers fiscaux imposables ou le chômage, nous permettent d’identifier un creusement des disparités au sein même du département du Tarn marquées par une fracture est/ouest.

En raison notamment du vieillissement évoqué précédemment, et donc d’une part des revenus issus de retraites plus élevée dans le Tarn que la moyenne française (31% contre 27% selon l’INSEE), ainsi que par une part de revenus salariaux logiquement moins élevés (56% contre 61%), les niveaux de revenu sont donc moins élevés dans le Tarn qu’en Midi-Pyrénées ou dans les autres régions françaises en 2010 (Regards sur le Tarn, INSEE 2013). Le département du Tarn fait donc partie des départements français où la part des ménages imposés est la plus faible (86ème rang des départements en 2013 selon l’INSEE). Au sein même du département, l’observation des cartes permet d’identifier qu’il n’y a pas de cohésion territoriale, mais des territoires plus fortement marqués par la précarité que d’autres. La partie ouest, des plaines castraises et du Lauragais au plateau cordais, concentre à la fois le nombre le plus important de foyers fiscaux, les revenus fiscaux imposables les plus élevés (de 30000 à plus de 40000 euros par an en moyenne) et le taux de foyers fiscaux imposable le plus élevé avec en moyenne entre 42 et 67% de foyers fiscaux imposables sur le total des foyers fiscaux recensés. Cette surreprésentation de foyers fiscaux imposables est très nette le long de la plaine du Tarn et de l’autoroute A68 d’Albi à Saint-Sulpice avec une moyenne de 49 à 58 % de foyers fiscaux imposables, ainsi qu’en périphérie des communes albigeoise et castraise avec moyenne de 49 à 67% de foyers fiscaux imposables.

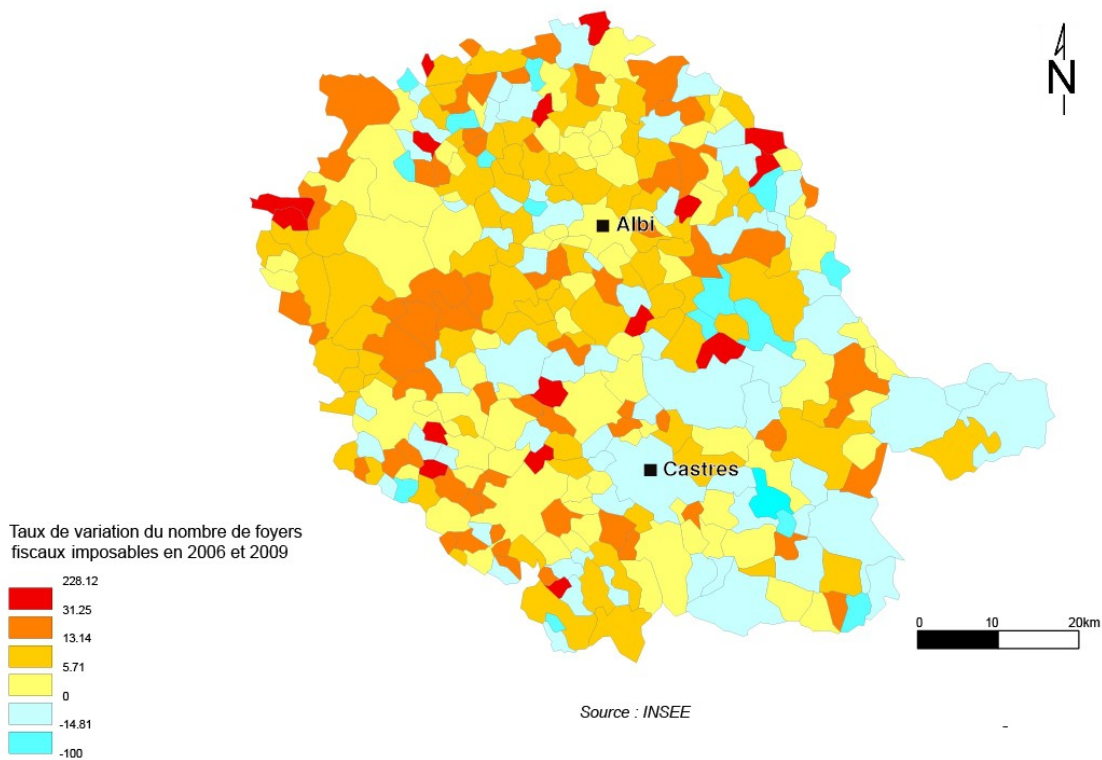
La partie est, formant une sorte d’arc-de-cercle correspondant aux paysages des hautes-terres peu urbanisées et faiblement peuplées de la Montagne Noire et des monts de Lacaune au Ségala des monts d’Alban et du Carmausin, se caractérise par un nombre peu élevé de foyers fiscaux, par des revenus fiscaux imposables plus faibles (de 19000 à 30000 euros par an) et donc par une très faible concentration de foyers fiscaux imposables, avec une moyenne de 34 à 42% pour les communes les moins éloignées des agglomérations d’Albi et Castres-Mazamet, et de 22 à 34% pour les communes les plus isolées.

Comme la quasi-totalité des départements du sud de la France, le département du Tarn bénéficie d’une augmentation du nombre de foyers fiscaux entre 2006 et 2009. Une observation plus fine du taux de variation du nombre de foyers fiscaux imposables permet cependant d’identifier une tendance à l’augmentation de la fracture entre l’ouest du département tarnais, qui, bénéficiant de son attractivité et du desserrement des ménages de Haute-Garonne, connaît une augmentation parfois importante du nombre de foyers fiscaux imposables, et la frange est du département où l’on constate pour de nombreuses communes une diminution du nombre de foyers fiscaux imposables dans de nombreuses communes en raison d’un vieillissement grandissant et d’une perte de population liée à une perte d’attractivité économique de ces territoires.

REPRESENTATION DU NOMBRE DE FOYERS FISCAUX PAR COMMUNES EN 2009

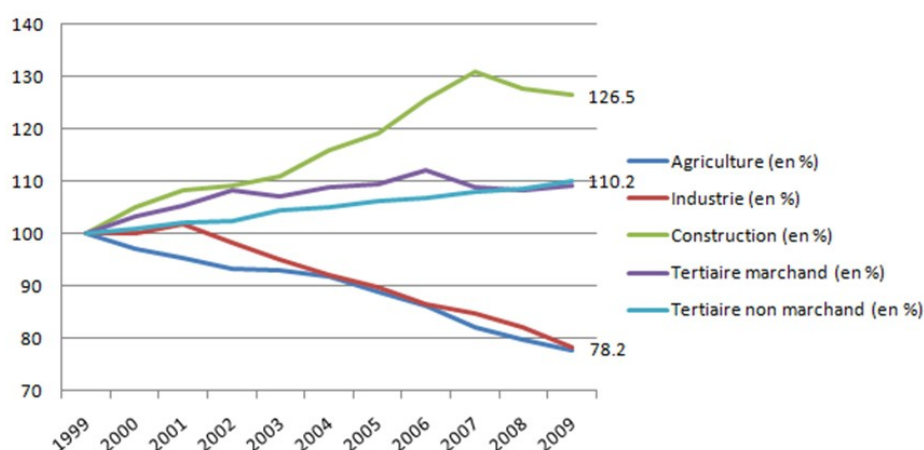


TAUX DE VARIATION DU NOMBRE DE FOYERS FISCAUX IMPOSABLES ENTRE 2006 ET 2009 (TARN)



La population tarnaise est plus touchée par le chômage que la région Midi-Pyrénées (11,1 % contre 10,1% en 2012 selon l'INSEE), et l'écart entre le taux de chômage du département du Tarn et celui du reste de la région Midi-Pyrénées augmente depuis 2003 (0,7 point d'écart en 2003, 1 point en 2012). Les secteurs qui ont connu la plus importante perte d'emplois entre 1999 et 2009 sont les secteurs de l'industrie et de l'agriculture avec une baisse d'environ 20% (l'industrie ne représente plus que 15,3% des actifs au lieu de 20,2%, l'agriculture 5,7% au lieu de 7,6%), alors que d'autres secteurs connaissent durant la même période des hausses comme la construction (+26% soit 7,6% des actifs au lieu de 6,1%), et le secteur tertiaire marchand (+10% soit 37,6% des actifs au lieu de 34%) et non marchand (+10% soit 33,8% des actifs au lieu de 32,2%).

VARIATION SECTORIELLE DE L'EMPLOI TOTAL ENTRE 1999 ET 2009 (TARN)



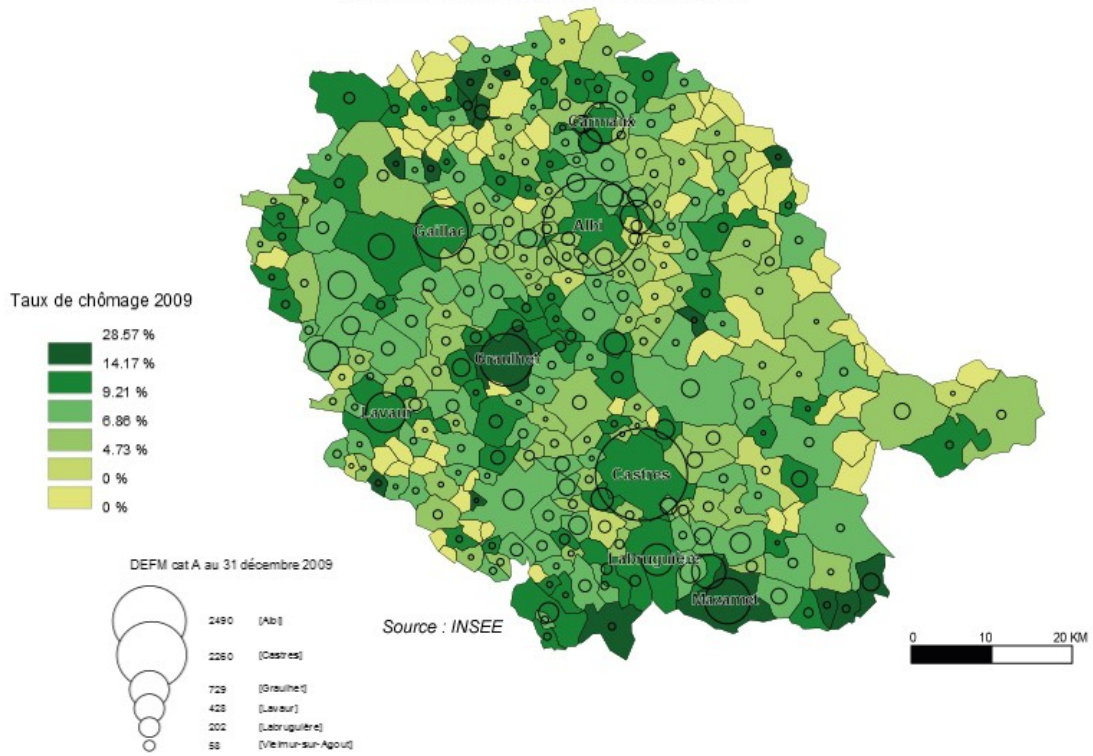
Base 100 en 1999

Source : INSEE

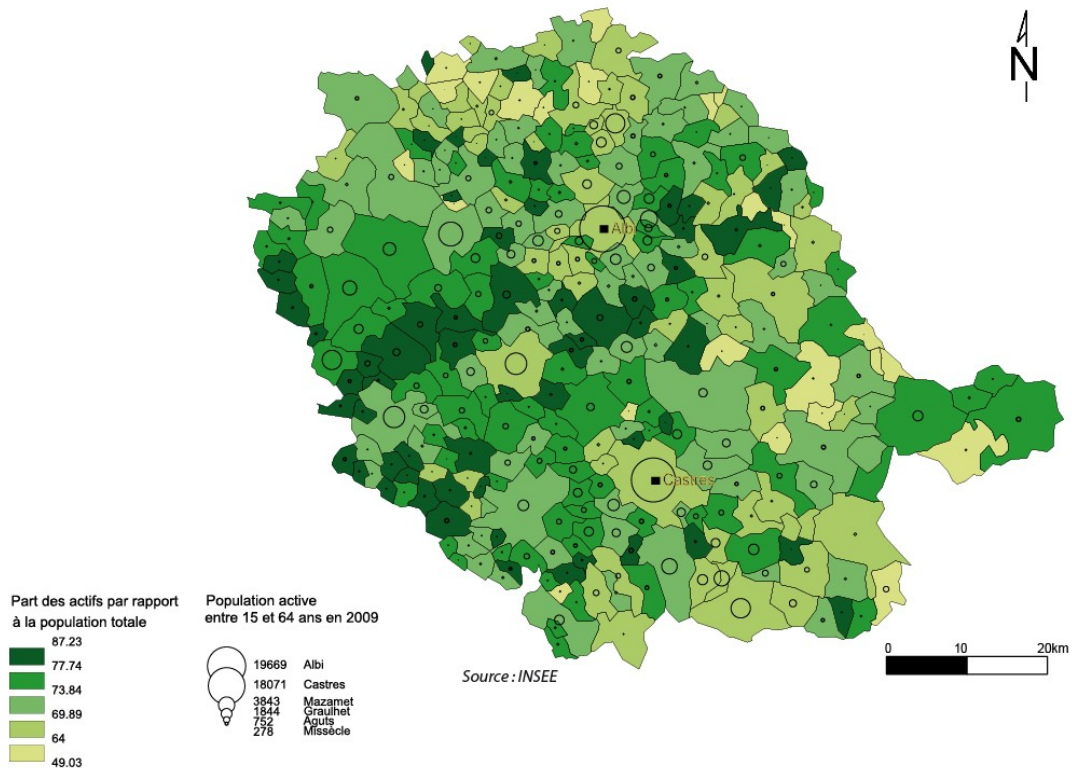
Les plus fortes proportions de demandeurs d'emploi se trouvent logiquement au sein des communes les plus peuplées, et donc dans la partie centrale et ouest du département qui comprend le plus grand nombre d'actifs.

En revanche, le taux de variation de l'emploi total par commune entre 1999 et 2009 indique une tendance vers une hausse du nombre d'emploi à l'ouest du département et vers une baisse du nombre d'emploi à l'est. Là encore, on constate une dynamique différenciée qui creuse la fracture entre l'est, qui ne bénéficie pas de l'installation de nombreux ménages d'actifs, et l'ouest.

**TAUX DE CHOMAGE ET NOMBRE DE DEFM (CAT A)
PAR COMMUNES DANS LE TARN EN 2009**



**NOMBRE D'ACTIFS PAR RAPPORT A LA POPULATION TOTALE
ENTRE 15 ET 64 ANS DANS LE TARN EN 2009**



4. Quels défis, quels enjeux à relever pour le Tarn ?

4.1. Une armature urbaine à consolider

Celle-ci constitue un vrai rôle pour les villes moyennes et les petites villes en réseau, de vrais centres de services. La richesse du département viendra probablement de la capacité du réseau urbain à tenir le territoire. Aujourd'hui le triangle Saint-Sulpice-Albi-Castres-Lavaur structure les échanges et les dynamiques de développement. Cependant, il présente en son coeur des faiblesses (Graulhet) et l'une des pointes (Castres-Mazamet) présente des signes de fragilité. Compte tenu de la dynamique de la métropole toulousaine on peut parier sur le renforcement du triangle qui semble appelé à se densifier même en son coeur. En revanche, le devenir des bourgs et petites villes nécessite au delà de ces dynamiques sélectives un vrai travail prospectif pour donner de la cohérence à l'offre de services. Ce travail pour valoriser et renforcer la hiérarchie urbaine permettrait d'anticiper les évolutions à venir.

4.2. La prise en compte de la polarisation toulousaine

La forte polarisation économique de l'agglomération toulousaine sur l'ouest du département et l'accélération de l'étalement urbain autour des villes moyennes posent la question de l'adaptation de l'offre publique de transports. Au-delà de la satisfaction des besoins des publics captifs (scolaires, personnes âgées), la fluidification des mobilités internes au département passe par une offre alternative crédible pour les actifs. La mise en place de la ligne départementale TEX associant aires de co-voiturage et liaisons interurbaines, ainsi que le cadencement sur la ligne TarnBus Albi-Castres montrent la pertinence de solutions proposant horaires cadencés et intermodalité. En revanche, les défis de l'interconnexion (entre opérateurs urbains, interurbains et ferroviaires) et de l'interopérabilité (amorcée avec la carte Pastel mais non achevée sans tarification intégrée) restent à relever pour assurer une mobilité durable. Le vieillissement démographique interroge aussi sur la desserte adaptée des espaces ruraux plus isolés (transport à la demande, mobilités des services vers l'utilisateur etc.)

4.3. Une concurrence possible des usages

Dans un autre domaine, sans connaissance des faits et sans régulation forte, par exemple au sein d'un observatoire foncier départemental, nous assisterons probablement encore davantage qu'à l'heure actuelle à des conflits d'usages entre des terres vouées à l'usage agricole et des terres consacrées à l'urbanisation. Le foncier est un enjeu clé à de multiples facettes : installation de jeunes agriculteurs dans l'impossibilité d'acheter des terres devenues trop chères, développement de filières agricoles alternatives à la grande production (le Tarn est en retard dans ce domaine), production de lotissements à la faible densité et colonisation des crêtes polluant le paysage du département.

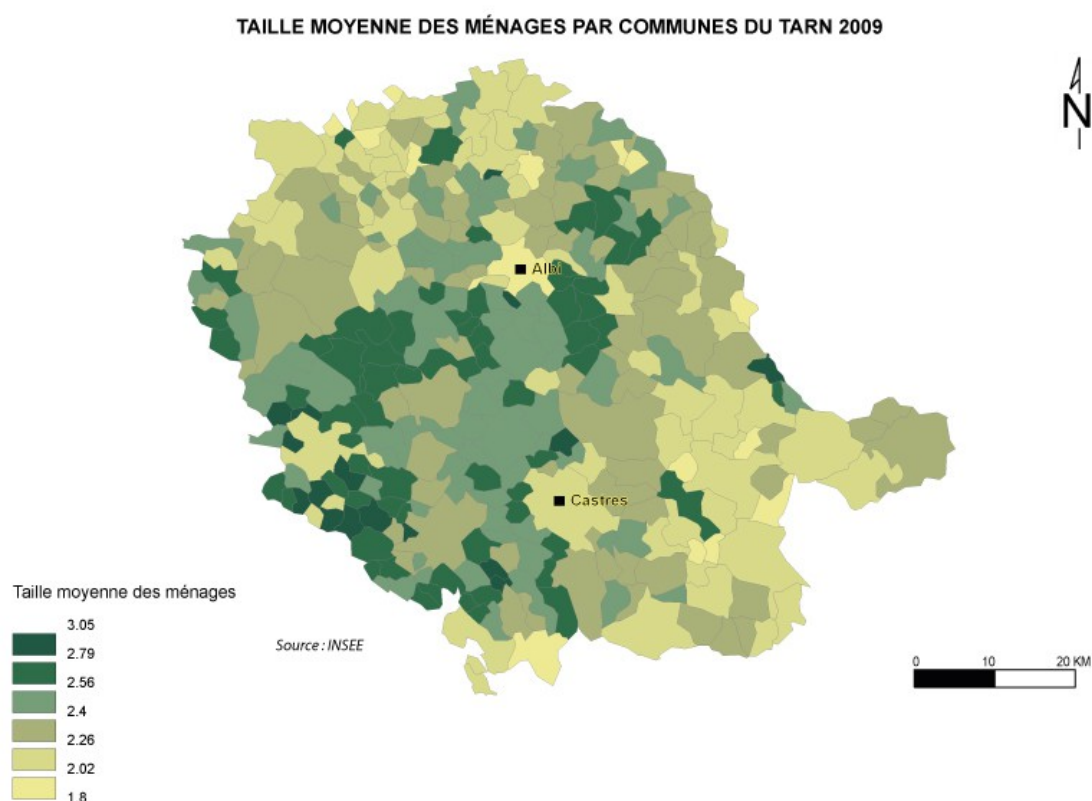
4.4. Le vieillissement ne doit pas être un enfermement territorial

La mixité urbaine est en jeu, notamment avec la nécessaire reconquête des centres-villes. Les différentes offres d'opérateurs spécialisés dans le logement des personnes âgées portent actuellement sur la construction de complexes en dehors des villes, complexes fonctionnels réservés à cette population qui se voit « parquée », même si c'est parfois dans des sites de grande qualité. Or, il semble bien que ce défi soit lié à la réussite de la mixité urbaine pour une offre de logements pour personnes âgées articulée à une offre classique pour les autres classes de la population. Si des exemples de quartiers dits « intergénérationnels » semblent émerger ici ou là, ils semblent encore trop peu nombreux ou limités en nombre de maisons.

4.5. Un accompagnement incontournable de populations fragilisées

La population du département du Tarn semble s'être appauvrie au cours de la dernière décennie puisque tous les indicateurs récents indiquent une augmentation des bénéficiaires sociaux : ainsi le filet social que constitue le RMI-RSA a progressé de 19,3% entre 2008 et 2010, une hausse certes comparable à l'ensemble de la région Midi-Pyrénées au sein de laquelle la progression est de 20,1%.

La diminution de la taille des ménages que l'on observe dans le Tarn, comme ailleurs en France, est à l'origine de nouveaux besoins en services. Cette réduction de la cellule familiale, induite par le développement de la décohabitation (divorces, séparations) et le vieillissement de la population (veuvage), accroît le nombre de personnes vivant seules (ou à deux). Ces effets sont marqués dans les aires urbaines albigeoise et castroise, mais pas seulement.

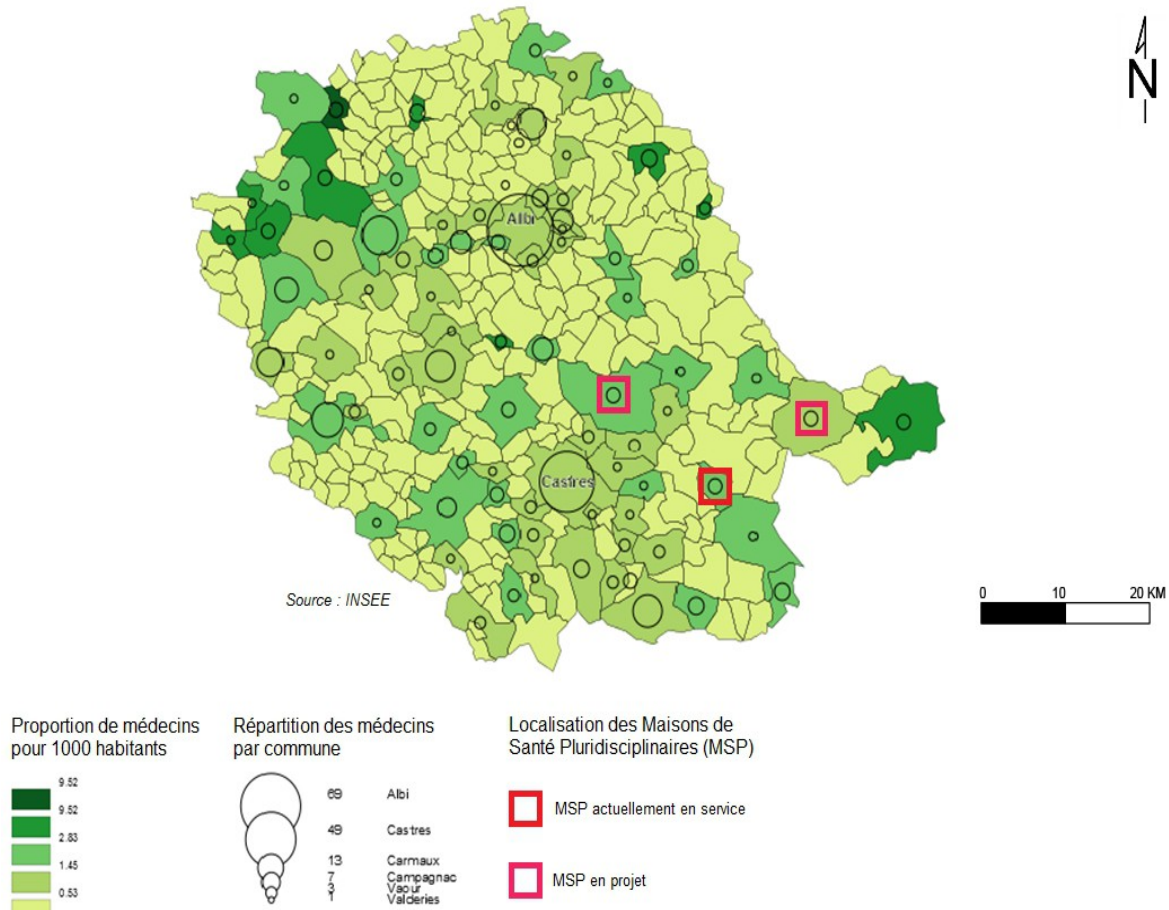


En fonction de leur positionnement dans le cycle de vie, ces foyers composés d'un adulte seul ou d'une famille monoparentale ont des besoins différents. Pour les familles monoparentales, cela se manifeste généralement en termes de garde d'enfants et autres services associés. La réforme des rythmes scolaires, qui sous-tend une diminution des périodes quotidiennes d'enseignement, risque de produire des effets directs sur la demande d'activités périscolaires en milieu et fin de journée. L'impossibilité de compter sur le revenu complémentaire d'un conjoint pour subvenir aux besoins de la famille expose plus fortement ces populations au risque de pauvreté monétaire (et, en situation extrême, d'exclusion sociale), malgré les pensions alimentaires et les prestations sociales.

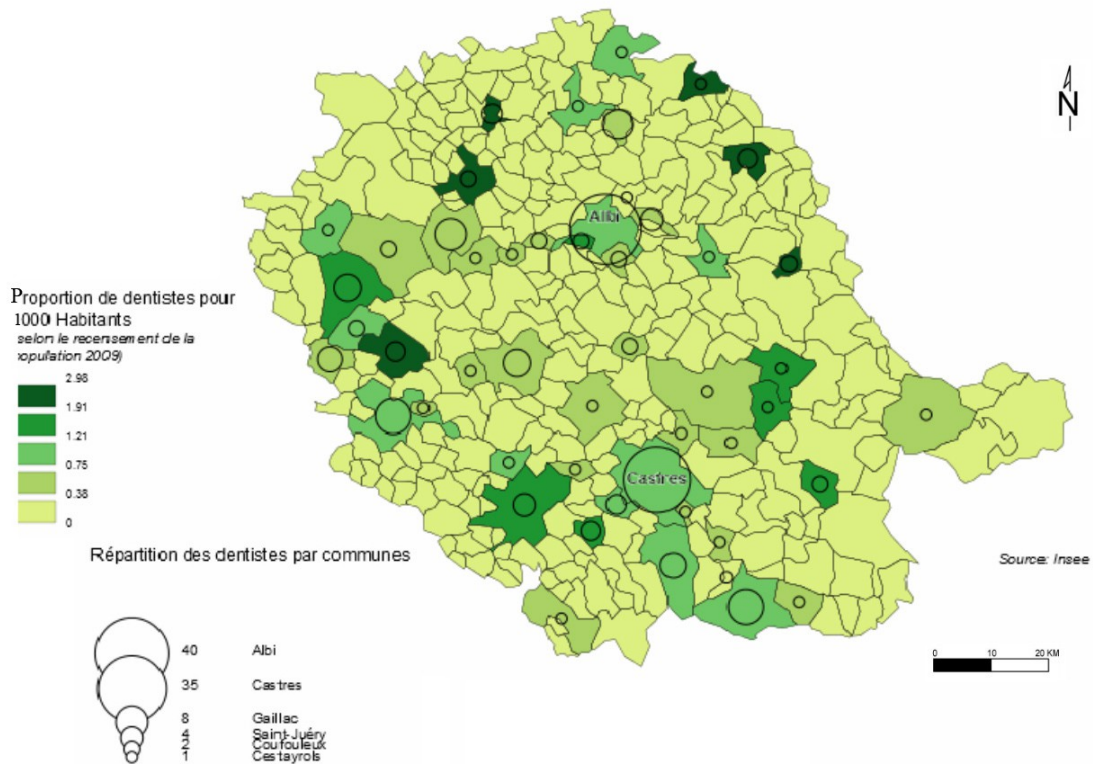
4.6. Une adaptation indispensable de l'offre de santé

Les services de santé seront considérablement sollicités à la fois dans les zones urbanisées et dans celles où, au contraire, le vieillissement de la population crée une demande de soins. Or, d'ores-et-déjà, les territoires « de la montagne » rencontrent des difficultés dans le recrutement de médecins et de dentistes. Si les disparités territoriales sont déjà perceptibles, le nombre de médecins par habitant ne peut pas être le seul critère à considérer. La structure par âge de la population dans le rayon d'exercice des professionnels est tout aussi importante : en effet, plus la population est vieillissante, plus la demande en services de santé est potentiellement forte. Il faut donc engager une réflexion sur rapport du nombre de praticiens au nombre de patients (ou plutôt de consultations) potentiel(e)s. C'est la capacité des territoires à disposer d'une offre de soin à la fois regroupée (par exemple au sein de Maisons de Santé Pluridisciplinaires - MSP) et de proximité, qui sera le vrai défi des années qui viennent.

REPARTITION DES MEDECINS GENERALISTES ET DES MAISONS DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRES EN 2010 (TARN)



REPARTITION DES CHIRURGIENS DENTISTES SUR LE TERRITOIRE TARNAIS EN 2010



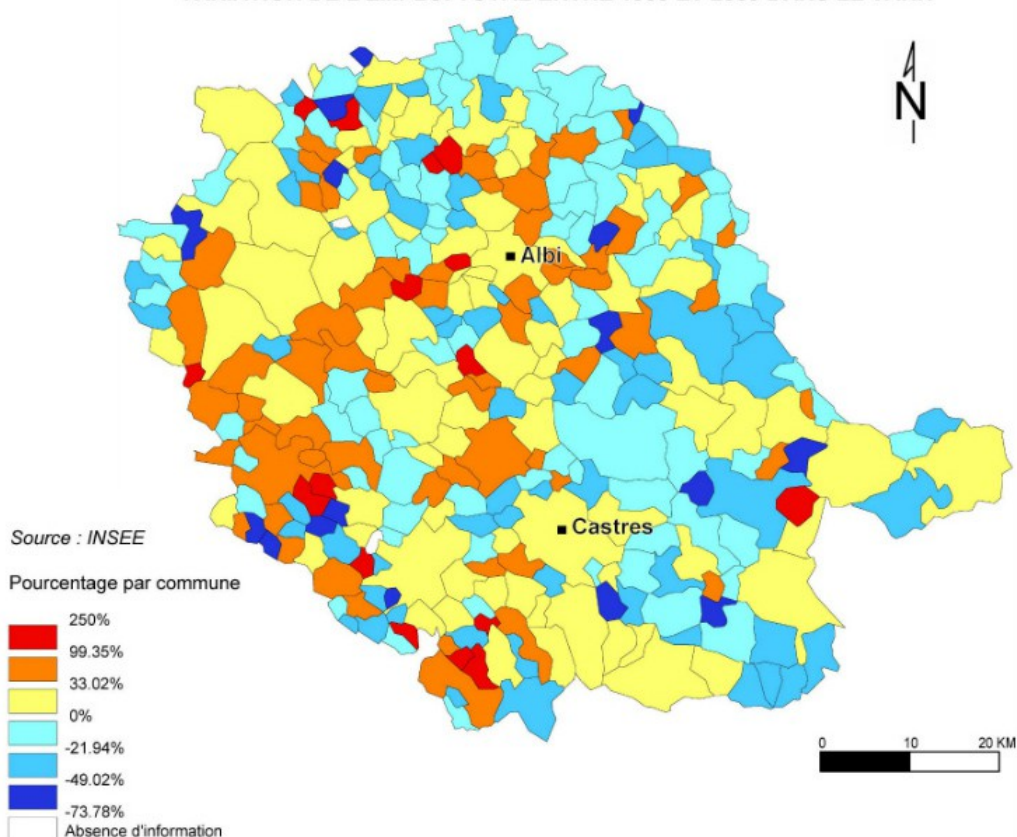
4.7. Une nécessaire revitalisation industrielle ?

La présence de l'industrie dans le département est directement liée au patrimoine historique, voire presque génétique. Or, les courbes des emplois industriels (cf. graphique sur la Variation sectorielle de l'emploi total dans le Tarn) dans l'emploi total montrent qu'entre 1999 et 2009, l'industrie est passée de la base 100 en 1999 à la base 78 en 2009, démontrant ainsi la poursuite du décrochage antérieur lié aux pertes d'emplois massives dans le textile, le délainage et la mégisserie et n'ayant pu être palliées par d'autres secteurs industriels.

Dans le même temps, la construction est passée de 100 à 126,5, traduisant ainsi notamment la dynamique de l'installation de nouvelles résidences dans la partie ouest du département. Cette désindustrialisation est nationale mais s'incarne ici dans une nouvelle phase de reconversion nécessaire. Ceci nécessiterait de bien connaître les secteurs actuels du tissu industriel tarnais, leurs liens avec ceux de la métropole toulousaine dans le cadre de pôles de compétitivité et autres systèmes d'excellence. En revanche, il est certain que la question de la reconversion des friches et des paysages reste largement posée et marque fortement des territoires encore en attente de reconversion paysagère que ce soit à Carmaux, Mazamet ou Graulhet.

Géographiquement, la répartition de l'évolution de l'emploi s'organise en deux axes, dans le Tarn, entre 1999 et 2009 : les pertes d'emplois sont flagrantes au nord d'un axe nord-ouest – sud-est, tandis que les gains sont manifestes au sud de cet axe et encore plus forts en suivant la pénétrante sud-ouest – nord-est de l'autoroute vers Albi.

VARIATION DE L'EMPLOI TOTAL ENTRE 1999 ET 2009 DANS LE TARN



Conclusion

Dans son Atlas du Tarn de 1999, Michel Cohou écrivait que « *la vie quotidienne des Tarnais est rythmée par des déplacements, pour aller travailler, étudier, faire les courses, régler les problèmes administratifs ou de santé, prendre des loisirs... Des espaces de vie se dessinent ainsi, identifiables aux heures de pointe, quantifiables grâce aux séries statistiques produites périodiquement par l'Insee* »².

Comme partout en France mais peut-être de façon encore plus flagrante du fait de la diversité de ses territoires et de ses populations, le département du Tarn voit se juxtaposer des découpages – administratifs ou non – qui tentent de prendre en compte au mieux ces différents éléments pour fournir et/ou mettre en place les services nécessaires aux habitants. Pensons également aux Bassins de vie, regroupant les services et équipements les plus courants, et dont les contours structurent le quotidien de leurs habitants.

On l'a vu dans cette étude, des lignes fortes se dessinent, parfois selon des trajectoires ou des oppositions différentes de celles que l'on pouvait observer jusque là (on passe par exemple d'une opposition qui était nord-sud à des distinctions qui sont désormais plus souvent est-ouest).

Alors que le périmètre des compétences des Collectivités locales doit être précisé prochainement, et tandis que des territoires de projet ont également été mis en place (dans le cadre des Pays, ou des Schémas de Cohérence Territoriale, par exemple), la prise en compte de la photographie à l'instant T de la population et de son évolution perceptible semble indispensable afin de tenter de mieux comprendre – et donc de gérer ou d'anticiper – les enjeux en cours ou à venir.

² Cohou M. (coord.), *Atlas du Tarn*, Conseil général du Tarn, 1999, 40p., p.38.